



**ici** POUR  
**inspirer.**



**Prévost**

*Léa-May, ici pour avancer*

# Séance ordinaire du conseil municipal du 10 mars 2025 à 19 h



**PAUL GERMAIN**

pgermain@ville.prevost.qc.ca  
450 224-8888, poste 6239



**JOEY LECKMAN**

**District 1** : Secteurs Bon Air,  
Canadiana et Domaine  
Laurentien  
jleckman@ville.prevost.qc.ca  
450 224-8888, poste 6301



**MICHEL MORIN**

**District 3** : Secteurs des  
Pins, Mozart et des  
Patriarches  
mmorin@ville.prevost.qc.ca  
450 224-8888, poste 6303



**SARA DUPRAS**

**District 5** : Secteurs  
des Chansonniers, Brosseau  
et Joseph  
sdupras@ville.prevost.qc.ca  
450 224-8888, poste 6305



**PIERRE DAIGNEAULT**

**District 6** : Secteurs des  
Lacs Écho, René et Renaud  
pdaigneault@ville.prevost.qc.ca  
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

### 1.3 Période d'intervention du maire



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

## 1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

### Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 10 février 2025; et
- Séance extraordinaire du 28 février 2025.

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

## 1.6 Question du public – 30 minutes

Pour les personnes que leur intervention relève plus du commentaire et non pas d'une question, vous pouvez m'écrire au : [paul.germain@ville.prevost.qc.ca](mailto:paul.germain@ville.prevost.qc.ca)



# 30:00

mins:  secs:  type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings

# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 10 mars 2025

<b>Déboursés</b>	
<b>Numéro des chèques et transferts</b>	<b>Total des déboursés</b>
Chèques : 63788 à 63912 Transferts : 94041 à 94261	1 159 761,41 \$

<b>Engagements</b>	
<b>Numéro des bons de commande</b>	<b>Total des engagements</b>
72415 à 72619	416 111,41 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion règlementaire

## 3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 860 décrétant l'acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures et de l'ingénierie et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

**Suivant la tenue d'un registre les 17 et 18 février 2025, le règlement 860 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.**

# Gestion règlementaire

**3.3** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 811-1 modifiant le règlement 811 afin d'ajuster le montant remboursé pour les repas et l'utilisation du véhicule personnel

- Objet du règlement :
  - Ajuster le montant remboursé pour les repas et l'utilisation du véhicule personnel prévu au *Règlement relatif au remboursement des dépenses encourues par les élus et les employés municipaux dans le cadre de leurs fonctions*

# Gestion règlementaire

**3.4** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 848-3 modifiant le Règlement établissant le programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques (Modifications aux exigences du programme et du paiement de l'aide financière)

- Objet du règlement :
  - Le retrait du montant maximal, la modification des exigences pour les contingences, l'ajout d'un délai maximal pour effectuer les travaux ainsi que la modification de la logistique de paiement

# Gestion règlementaire

**3.5** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 849-1 modifiant le Règlement 849 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt nécessaire pour la réalisation des travaux

➤ **Objet du règlement :**

➤ Autoriser un emprunt supplémentaire afin de réaliser les travaux prévus au Règlement 849, soit des travaux de réfection d'infrastructures municipales et de deux ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale

➤ Emprunt initial :	5 211 000 \$
➤ Emprunt additionnel :	3 180 000 \$
➤ Emprunt total :	8 391 000 \$

# Gestion règlementaire

**3.6** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 857-1 modifiant le règlement de taxation 2025 (Collecte, transport et disposition des matières résiduelles)

- Objet du règlement :
  - Ajout d'un frais pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles pour tout immeuble multi-logement exclu de la collecte municipale des ordures

# Gestion règlementaire

## 3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 858-1 Tarification 2025 (Environnement)

- Objet du règlement :
  - Ajouter des tarifs pour la lutte au myriophylle au lac Écho

# Gestion règlementaire

**3.8** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 861 décrétant l'achat et l'installation de murs préfabriqués en béton pour l'aménagement d'enclos d'entreposage de matériaux et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Objet du règlement :
  - Décréter l'achat et l'installation de murs préfabriqués en béton pour l'aménagement d'enclos d'entreposage de matériaux et d'autoriser un emprunt nécessaire à cette fin

# Gestion règlementaire

**3.9** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-907-2019-03 relatif aux animaux domestiques (Encadrement de la présence d'animaux dans les lieux publics)

- Objet du règlement :
  - L'encadrement de la présence d'animaux dans les lieux publics

# Gestion règlementaire

**3.10** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 862 à caractère provisoire encadrant l'exécution de certains travaux ou l'utilisation de certains immeubles

- Objet du règlement :
  - D'interdire, pour une période n'excédant pas deux ans, toute intervention consistant à exécuter des travaux ou à utiliser un immeuble conformément à l'article 29 de la *Loi sur les compétences municipales*, RLRQ, c. C-47.1

# Gestion règlementaire

**3.10** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 862 à caractère provisoire encadrant l'exécution de certains travaux ou l'utilisation de certains immeubles





Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des affaires juridiques

## 4.1 Vente pour défaut de paiement des taxes municipales

- Date de la vente pour taxes : Jeudi 12 juin 2025
- Date limite pour paiement à la Ville : Vendredi 14 mars 2025
- Après le 14 mars 2025, l'entièreté des sommes dues doit être payée à la MRC de La Rivière-du-Nord afin que la propriété soit retirée de la vente pour taxes.



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des contrats

5.1 Accompagnement pour l'élection générale 2025 – Demande de prix ADM-DP-2024-72 –  
Octroi de contrat

	Fournisseur	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	innovision+ inc.	26 277,50 \$	30 212,56 \$

# Gestion des contrats

## 5.2 Entretien et lignage des terrains de soccer – Demande de prix LOI-DP-2025-09 – Octroi de contrat

	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	Pelouse Santé inc.	39 953,98 \$	45 937,09 \$
2	9032-2454 Québec inc. (Techniparc)	45 202,50 \$	51 971,59 \$

# Gestion des contrats

## 5.3 Services professionnels pour le bouclage de l'aqueduc et réfection des infrastructures sur la rue Principale – Autorisation de modification du contrat ING-SP-2022-86

- Autorisation d'un extra de 24 405 \$ plus taxes, en lien avec des travaux supplémentaires exigés par la Ville, que le délai de réalisation des travaux sera plus long que prévus et que de la surveillance supplémentaire des travaux de construction sera nécessaire.

# Gestion des contrats

## 5.4 Service de contrôle contre le myriophylle à épis au lac René 2025 – Octroi de contrat

	Fournisseur	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Fyto inc.	33 375,00 \$	38 372,91 \$

# Gestion des contrats

## 5.5 Acquisition d'un logiciel de gestion des actifs – Octroi de contrat

- Le logiciel retenu est le logiciel *Citadel* de la firme EIM7 inc., basé à Joliette.



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

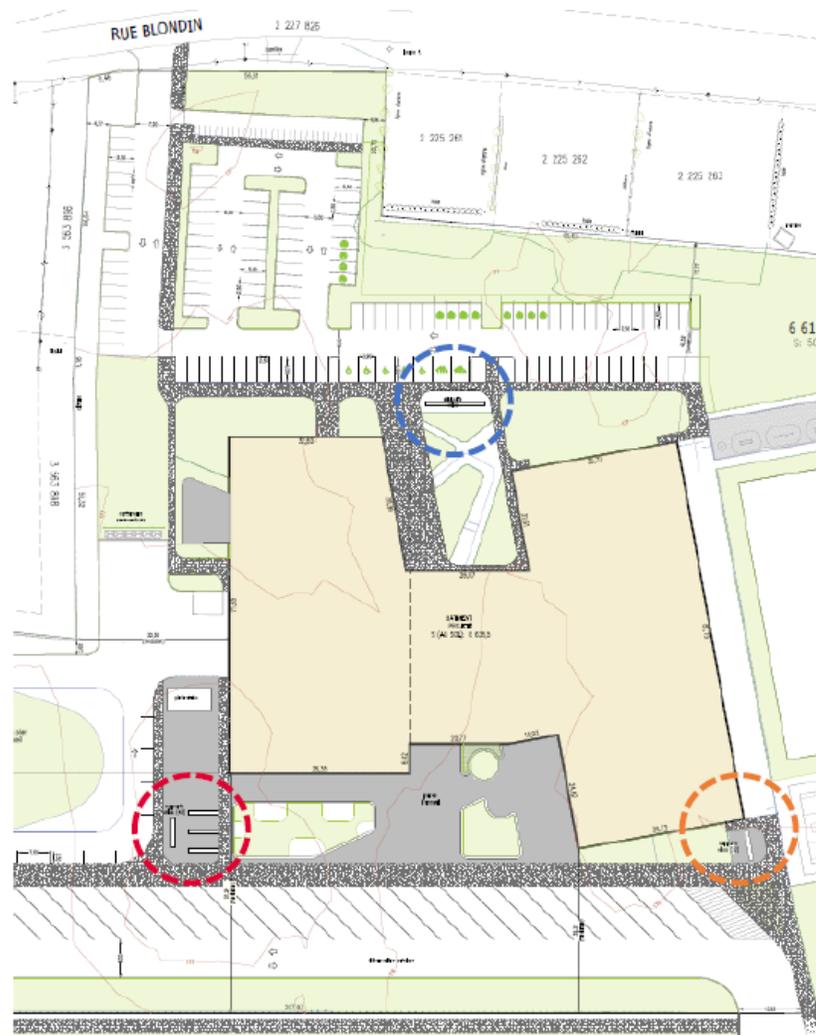
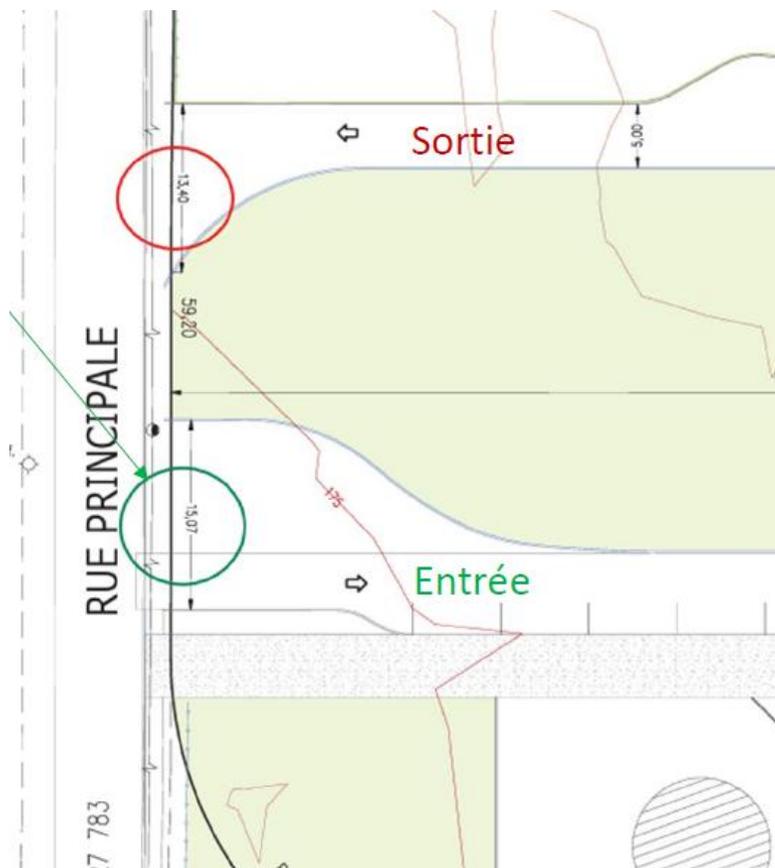
Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

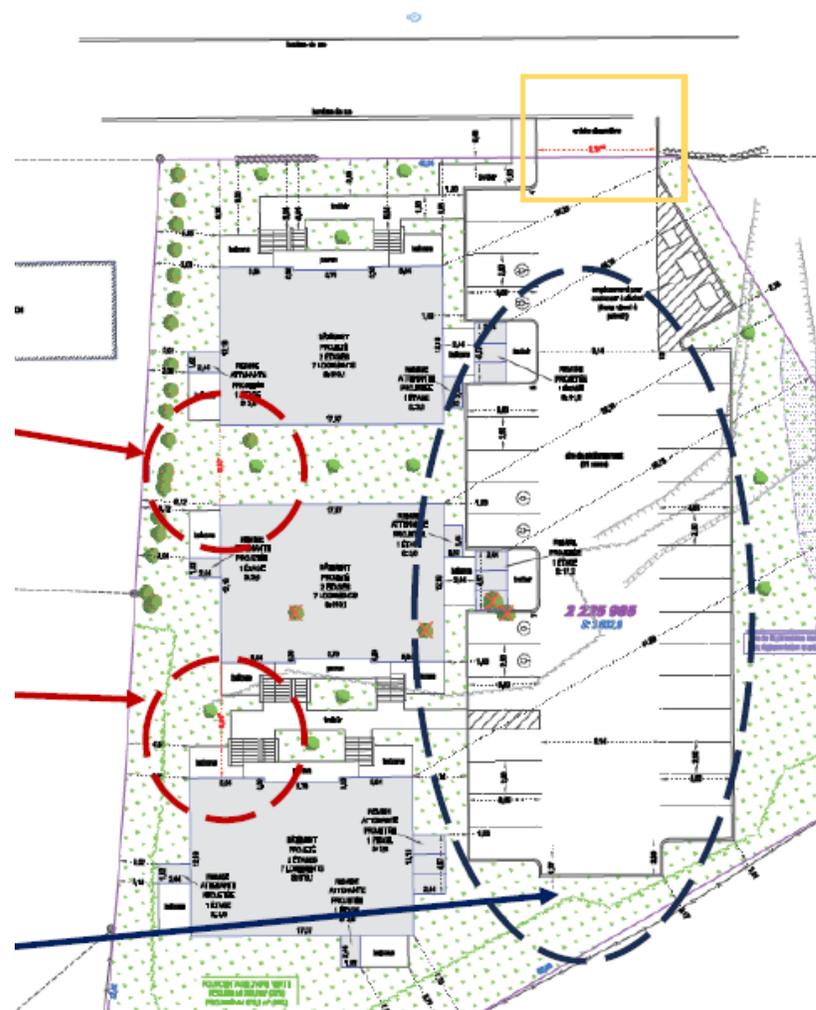
# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2024-0074 visant la construction d'une école secondaire sur le lot 6 616 695 du cadastre du Québec, sis sur la rue Blondin



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.3** Demande de dérogation mineure 2025-0006 visant la réalisation d'un projet intégré résidentiel inclus au périmètre urbain – Propriété sise sur la rue Levasseur, lot 2 225 985 du cadastre du Québec



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de dérogation mineure 2025-0010 visant l'implantation d'un garage incorporé –  
Propriété sise au 1504, rue Johannsen



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.5** Demande de dérogation mineure 2025-0012 visant l'implantation d'une construction accessoire – Propriété sise au 946, rue Gérard-Cloutier



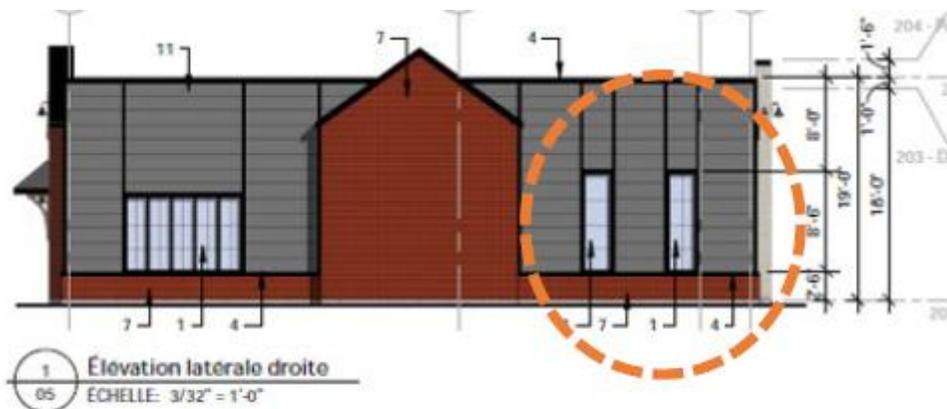
# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.6** Demande de PIIA numéro 2025-0005 visant la réalisation d'un projet intégré résidentiel à l'intérieur du périmètre urbain – Propriété sise sur la rue Levasseur, lot 2 225 985 du cadastre du Québec

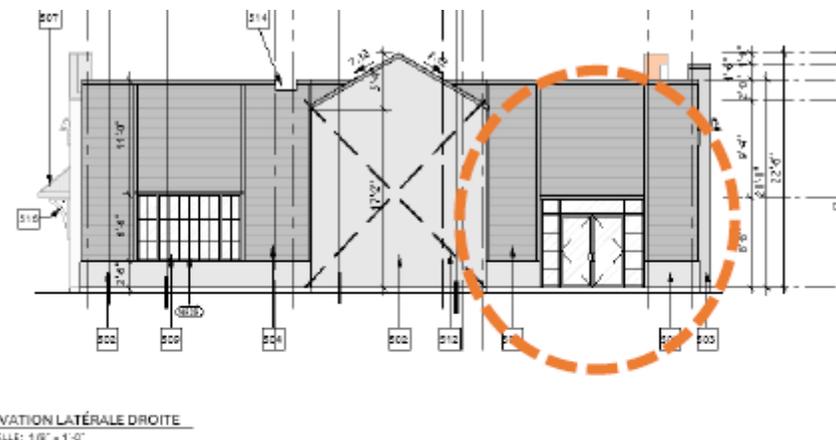


# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.7** Demande de PIIA numéro 2025-0011 visant le corridor paysager de la Route 117 – Propriété sise au 2791 à 2797, boulevard du Curé-Labelle



Proposition soumise au moment de la présentation initiale (Référence : Demande 2024-0115)



Nouvelle proposition soumise dans le cadre de la présente demande : 2025-0011.



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

# 30:00

mins:  secs:  type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

**Lundi 14 avril 2025 à 19 h**

Bonne fin de soirée !